2012/47

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

Paraphe: F5 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2012/46

Nombres de membres

En exercice: 126 Présents: 75 Votants: 85

(Dont pouvoirs: 10)

POUR: 76 (89,4%)

CONTRE: 08 (9,4%) **ABSTENTION: 01 (1,2%)** L'an deux mille douze, le vingt juin, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 12 juin 2012

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME; Marie-Ange BROUILLON; Régine BRUSA; Nathalie CAMBIER-JONVAL; Marie-Hélène DEVER; Nadine DIDIER; Béatrice FABRITIUS; Marie-Hélène FOURCART; Elisabeth HAQUIN; Ghislaine JACQUET; Pascale MELIN; Agnès MERCIER; Marie-Paule MULLER; Chantal PETITJEAN; Gisèle PIERSON; Anne SEMBENI; Messieurs Michel ADIN; Claude ANCELME; Régis ANDRE ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX; Jacques BOUILLON; Jean-Pierre BOURE; Patrick BROUILLON; Roland CANIVENQ; Michel COLIN; Jean-Pierre CORNEILLE; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT; Dominique DANNEAUX; Luc DECORNE; Gérard DEGLAIRE; Jean-Michel DELAHAUT; Pascal DELANDHUY; Philippe ETIENNE; René FRANCART; Jean-Noël GARREZ; Bernard GIRONDELOT; Olivier GODART; Jean-Baptiste GOMEZ; Jacques GROSSELIN; Dominique GUERIN; Jean-Pierre GUERIN; Hervé LAHOTTE; Jean-Marc LAMPSON; Francis LAUNOY; Guy LECLERCQ; Denis LEFORT; Jean-Pierre LELARGE; Patrick LESOILLE; Jean-Marc LOUIS; Jean-Paul MAILLART; Raoul MAS; Frédéric MATHIAS; Michel MICHAUX ; Claude MOUTON; Daniel NIZET; Jacky NIZET; André OUDIN; Guy PAYEN; Jean-Yves PIC; Paul PONCIN; Francis POTRON; André POULAIN; Jean-Marie REVILLION; Alain RICKAL; Francis SIGNORET; Gérard SOUDANT; Gildas THIEBAULT; Bruno VALET

Représentés: Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à Mme JACQUET; Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT; Madame Sylvie LEFORT donne pouvoir de vote à Mme SEMBENI; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Mme PETITJEAN; Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à M. RICKAL; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à M. BARRE; Monsieur Damien GEORGES donne pouvoir de vote à M. CORNEILLE; Monsieur Dominique HARBOUT donne pouvoir de vote à Mme DIDIER; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à M. LECLERCQ.

OBJET: RAPPORT ANNUEL 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION **DES DECHETS MENAGERS**

Vu la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et son décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets :

Vu les statuts de la 2C2A, notamment leur article 3.3 « Protection et mise en valeur de l'environnement et de l'agriculture - Déchets ménagers »;

Après avoir entendu la présentation du rapport 2011 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers ;

Vu les avis favorables remis par la commission Environnement du 12 juin 2012;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté:

- VALIDE le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers tel que présenté.

Pour extrait certifié conforme, le 22 juin 2012 Le Président,

Francis SIGNORET

0 3 1111 2012